



Cimetières de Bonneville



Accueil du public

Horaires de permanences au bureau

Sauf les jours fériés

Lundi et jeudi :

13:30 - 17:00

Mardi, mercredi et vendredi :

08:30 - 12:00 et 13:30 - 17:00



Mairie de Bonneville
2 Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 00

Cimetière de Bonneville
Avenue du Coteau
74130 Bonneville
Tél: 06 72 75 66 17

Police intercommunale
Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 22

[Nous contacter](#)



Cimetières de Bonneville



Horaires d'ouvertures des cimetières

Ouverture au public

Tous les jours de l'année

PRINTEMPS

Mars et avril
08:00 - 19:00

AUTOMNE

Septembre et octobre
08:00 - 19:00

ÉTÉ

Mai, juin, juillet et août
08:00 - 20:00

HIVER

Novembre, décembre, janvier et février
08:00 - 17:00



Mairie de Bonneville
2 Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 00

Cimetière de Bonneville
Avenue du Coteau
74130 Bonneville
Tél: 06 72 75 66 17

Police intercommunale
Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 22

[Nous contacter](#)



Règles de comportement au cimetière

Respect des lieux

Il est interdit :

Pour tous véhicules de circuler dans le cimetière.

De promener son chien même tenu en laisse.

De jeter des déchets, mégots ou autres détritus.

De filmer ou photographier sans une autorisation.

D'apposer des affiches ou autres.

D'escalader les murs, grilles, portails, monuments.

VÉGÉTAUX



Plantes séchées



AVANT DE DÉPOSER VOS VÉGÉTAUX DANS LA BENNE PRÉVUE À CET EFFET, RETIREZ LES PAPIERS ET PLASTIQUES D'EMBALLAGE, LES RUBANS, LES POTS EN PLASTIQUE ...

A déposer
ICI

Les végétaux sont récupérés par les agents des services espaces verts de la commune pour être compostés.

Merci de respecter les consignes de tri et de veiller à garder cet endroit propre.

AUTRES DÉCHETS



Pots de fleurs



Sacs, films, rubans en plastique



Fleurs artificielles

JETEZ VOS DÉCHETS NON COMPOSTABLES DANS LES BACS PRÉVUS À CET EFFET ...

A déposer
ICI

Ces déchets ne doivent pas être déposés avec les végétaux.

Merci de respecter les consignes de tri et de veiller à garder cet endroit propre.



Cimetières de Bonneville



Règles d'utilisation de l'eau au cimetière

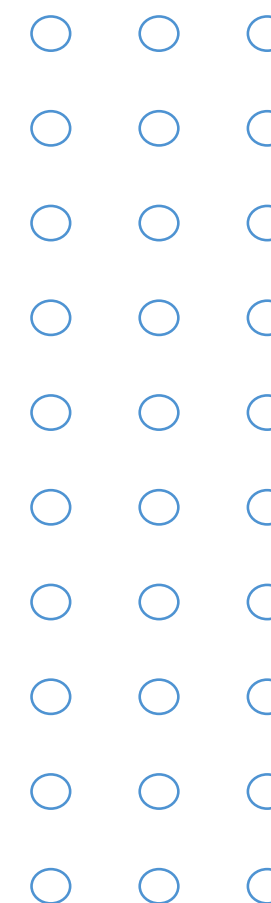
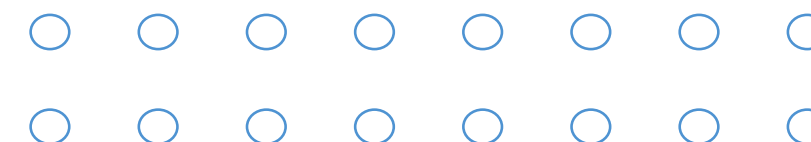
**POINT D'EAU
ET ARROSOIRS**

ICI

Attention :

L'eau est réservée pour l'arrosage au cimetière

Interdiction de retrait pour un usage extérieur.



Mairie de Bonneville
2 Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 00

Cimetière de Bonneville
Avenue du Coteau
74130 Bonneville
Tél: 06 72 75 66 17

Police intercommunale
Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 22

Nous contacter



Cimetières de Bonneville



Règles d'utilisation de l'eau au cimetière

POINT D'EAU ET ARROSOIRS

ICI

Attention :

L'eau est réservée pour l'arrosage au cimetière

Interdiction de retrait pour un usage extérieur.



Mairie de Bonneville
2 Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 00

Cimetière de Bonneville
Avenue du Coteau
74130 Bonneville
Tél: 06 72 75 66 17

Police intercommunale
Place de l'Hôtel de Ville
74130 Bonneville
Tél: 04 50 25 22 22

[Nous contacter](#)

